



# HAMPSTEAD

www.hampstead.qc.ca

N/Réf.: # HA- 18-11

Des soumissions dans des enveloppes scellées et adressées à Ville de Hampstead, 5569 Chemin Queen Mary, Hampstead, Québec, H3X 1W5 seront reçues en quatre copies selon les renseignements ci-dessous :

## **Appel d'offres : RÉHABILITATION DES CONDUITES D'AQUEDUC PAR TECHNIQUE DE CHEMISAGE**

Ces travaux comprennent sommairement la réhabilitation, sur le chemin Harrow, d'environ 450 mètres de conduite d'aqueduc de 200 mm de diamètre par la technique de chemisage.

<b>Disponibilité des documents</b>	Date :	À compter du vendredi 12 août 2011
	Heure :	08h30
	Endroit :	Système électronique d'appel d'offres, SÉAO
<b>Ouverture des soumissions</b>	Date :	Le lundi 29 août 2011
	Heure :	10h00
	Endroit :	Hôtel de Ville 5569, Chemin Queen Mary Hampstead, Québec

Seules les personnes, sociétés, corporations et compagnies, qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du Système électronique d'appel d'offres, SÉAO, sont admises à soumissionner.

Les soumissions seront reçues au plus tard le lundi 29 août 2011 à 10h00 et seront ouvertes publiquement à cette même date et heure.

Pour être considérée, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, fait à l'ordre de la Ville de Hampstead ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance reconnue en assurance garantie par l'inspecteur général des Institutions financières du Québec, d'un montant égal à 10 % ou plus du montant de la soumission, valide pour une période de **(90) quatre-vingt-dix jours** à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un document émis par une compagnie d'assurance reconnue en assurance garantie par l'Inspecteur général des Institutions financières du Québec, confirmant qu'elle émettra en faveur de la **Ville de Hampstead**, un cautionnement d'exécution du contrat établi pour une valeur de 50 % du prix du contrat et un cautionnement de paiement de la main-d'œuvre, des services des créanciers et sous-traitants pour une valeur de cinquante pour cent (50%) du prix du contrat, le tout valide pour une période de quatre-vingt-dix jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

La Ville de Hampstead ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission et se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions reçues, sans responsabilité aucune de sa part pour les frais ou pertes encourus par les soumissionnaires.

Donné à Hampstead, ce 12 août 2011

Michel Richard  
Chef de Division Approvisionnement  
Ville de Hampstead